

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Annuelle De l'APEL de La salle Passy Buzenval 6 novembre 2015

Début de la séance : 18h45

- 1) Présentation du rapport moral par Delphine de Guillebon, Présidente de l'Apel de La salle Passy Buzenval, et par les responsables de Pôle (voir annexe)**
- 2) Présentation du rapport financier par Agnès SEGALLEN, Trésorière**
- 3) Vote des résolutions**

Première Résolution :

Première Résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente et le rapport de gestion de la Trésorière approuve l'action du Conseil d'Administration et les comptes annuels de l'APEL La Salle Passy Buzenval concernant l'exercice du 1/9/2014 au 31/8/2015 et présentant un résultat excédentaire de 3066,98 €.

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée générale conformément aux statuts décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/8/2015 de la façon suivante: (3273 €) en report à nouveau CDL et 6339,98 € en report à nouveau Apel-gestion.

Par ailleurs l'Assemblée générale prend acte d'une rectification sur l'affectation du résultat de l'exercice précédent et décide d'affecter le reliquat de 15 euros non affecté lors de la dernière assemblée en report à nouveau Apel Gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, approuve la proposition de budget prévisionnel pour l'année 2015-2016, comprenant notamment la charge exceptionnelle de subvention relative à la statue de St Jean Baptiste de la Salle pour un montant maximum de 20 000€ présenté par la Trésorière.

Résolution adoptée à l'unanimité

4) Présentation et élection des candidats au CA :

4 membres du CA quittent leurs fonctions : Claire Arfeuillière, Marie-Dominique Legrand, , Catherine de Salins, Patricia Willot.
3 membres sont en fin de mandat et candidats à un renouvellement.

Il y a donc 7 postes à pourvoir, et 7 candidats :

- Isabelle du Châtelier
- Amal Chenane
- Elisabeth Cohen-Solal
- Kareen Levêchin
- Marianne Mazars
- Françoise Pinard
- Muriel Richard

Chaque candidat se présente et il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats des élections :

84 personnes ont signé la feuille de présence
21 pouvoirs
65 votants

Il est précisé que les pouvoirs sont répartis entre les candidats au prorata des votes exprimés.

Les 7 candidats sont élus à l'unanimité.

Un mandat de un an est attribué à Isabelle du Châtelier. Un mandat de 2 ans est attribué à Françoise Pinard.

Les autres candidats sont élus pour un mandat de trois ans

La présidente remercie chaleureusement pour leur implication active dans l'APEL : Claire Arfeuillère, Marie-Dominique Legrand, Catherine de Salins et Patricia Willot.

5) Questions diverses :

Pas de questions diverses

Fin de la séance : 19h30

Delphine de Guillebon
Présidente



Annexe :

Rapport moral 2015/2016